

JOURNÉES SUR LA PÊCHE RESPONSABLE

AL-HOCEIMA, DU 25 AU 27 JUIN 2009



Equipe de Rédaction :
Nicole HURT "Stagiaire à AGIR"
Houssine NIBANI " AGIR"

Introduction

Les 1^{ères} **Journées de Pêche Responsable** du 25 au 27 juin 2009 à Al-Hoceima ont été organisées par l'Association AGIR de Gestion Intégrée des Ressources et la Fondation IPADE, Institut de Promotion et Appui au Développement , dans le cadre du projet PARGO *“Amélioration des capacités et augmentation des revenus des pêcheurs artisanaux d'Oulad Amghar et du Parc National d'Al Hoceima à travers la création d'une coopérative, l'amélioration de la commercialisation des produits de la pêche et l'exploitation durable des ressources marines”* financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement, AECID.

Le projet visant l'augmentation des revenus des pêcheurs à travers une utilisation responsable des ressources halieutiques et la durabilité environnementale de la zone, ces journées ont prôné les échanges des opinions des différentes parties prenantes, le partage de la connaissance à travers les différentes présentations des deux journées , de même par la recherche participative des solutions via les groupes de travaux qui se sont basés sur une démarche participative préconisée par la feuille de route accompagnante "annexe 1" .

Participation

Les deux journées se sont déroulées à travers des présentations; des ateliers, et un dernier jour de visite sur le terrain "voir annexe C" . Ce séminaire a connu pas moins d'une cinquantaine de personnes: à profil très varié et à la fois très représentatif , les pêcheurs majoritairement artisanaux , représentant une quinzaine de coopératives et associations de pêche artisanaux de tout le littoral de la méditerranée marocaine. D'autre part l'Administration, était bien représentée par de hauts cadres du Département de Pêche Maritime, Direction de Formation Maritime et Promotion Socio-professionnelle, Délégations de pêche régionaux Institut scientifiques de Recherche halieutique et experts des organisations internationales liés au domaine maritime et de la pêche (Union Internationale pour la Conservation de la Nature, IUCN, et Fondation Lonxanet), journalistes locaux et nationaux "voir articles de presse annexe D"; élèves des clubs environnementaux, voir liste des participants ci jointe "annexe 1".

Objectif des Journées

- 1- Diagnostic participatif parmi les parties prenantes pour élaborer les recommandations et les actions concernant l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux du littoral méditerranéen marocaine à travers l'appui à une gestion durable des ressources marines.
- 2- Chercher un consensus parmi les participants chacun dans ses propres compétences pour proposer les moyens visant le renforcement des capacités, ainsi que l'amélioration de l'organisation associative en créant un réseau propre de commercialisation de produits de pêche en respectant un usage durable des ressources marines.
- 3- Renforcer les interfaces utiles entre les divers acteurs centraux, locaux," déjà établie par les activités antérieures notamment celles engendrées par AGIR lors du programme PAC Maroc" spécialement au profit de la cogestion durable des ressources par la communauté des pêcheurs artisanaux au sein de la Méditerranée .
- 4- Renforcer la coopération étroite entre les différentes parties prenantes, leur permettant l'appropriation des outils de l'autopromotion locale du secteur de la pêche artisanale au sein de la Méditerranée marocaine

OUVERTURE DES JOURNEES



L'inauguration des journées a été initiée au sein du conseil régional de la wilaya de Taza - Al-Hoceima- Taounate; par le comité d'organisation, en premier lieu une allocution faite par M. Pablo Pérez-Nievas, Coordinateur d'IPADE à Al-Hoceima qui a souhaité la bienvenue pour les participants, et a espéré que ces journées soient fructueuses pour un meilleur futur de la pêche en Méditerranée.

Suivi de celle de M. NIBANI Houssine Président de l'Association AGIR qui a remémoré l'importance du rôle d'interface que joue AGIR et IPADE entre les pêcheurs spécialement artisanaux, l'administration locale, régionale et centrale, appuyée par l'expertise nationale et internationale pour une autopromotion du secteur de la pêche au niveau de la Méditerranée.

M. Larbi SBAI, Représentant le Ministère de la Pêche, a souligné le grand intérêt donné par le Département de la Pêche au secteur de la pêche artisanale, spécialement en Méditerranée, vu son rôle social important, Il a par ailleurs évoqué la disposition du service technique, locale et centrale, en faveur des pêcheurs en terme de formation et d'amélioration du rendement des conditions des professionnels de ce secteur de manière durable.

Atelier 1: 25 Juillet, JOURNÉE DE REFLEXION SUR LA SITUATION ACTUELLE DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES MARINES

Les présentations de la première journée ont instauré une base de donnée d'analyse; de diagnostique et de réflexions sur la situation actuelle de l'activité de pêche et des ressources marines qui serviront de support pour les groupes de travaux "Annexe A et B".

Code de conduite pour une pêche responsable

Dr.Larbi Sbaï, Conseiller du Secrétaire Général du Département de la Pêche Maritime

M. Sbaï a exposé le code de conduite sur la pêche responsable promulgué par la FAO et adopté par le Maroc en 1995. Il s'agit de principes non contraignants et qui est constitué de 12 articles traitant des points suivants :

- Établissement de principes de pêche responsable
- Promotion de la pêche comme une stratégie de sécurité alimentaire
- Promotion de la recherche et des stratégies de commercialisation.
- Promotion de la collaboration avec les pays en voie de développement dans des sujets de pêche
- Proposition des principes de gestion pour une pêche soutenable
- Priorité de l'échantillonnage et de la récolte de données

Conclusions : Application d'une stratégie éco-systémique pour atteindre les objectifs du code de conduite pour la pêche responsable

Situation de la pêche au nord du Maroc

M. Omar Kada, vice directeur du laboratoire d'évaluation des stocks, INRH Nador.

M. Kada a décrit l'importance socio-économique indéniable du secteur de la pêche en Méditerranée marocaine grâce aux ressources halieutiques diversifiées et à sa valeur commerciale élevée. Il a cité les spécificités et problématiques de la Méditerranée marocaine qui figure dans les points ci-dessous:

- L'étroitesse de la plate-forme continentale de la Méditerranée spécialement au Maroc
- Absence d'upwelling
- Hauts risques de pollution
- Existence de zones sensibles
- Interaction entre des mammifères et des pêcheurs
- Stocks partagés

Sur le thème de la pêche au Nord du Maroc, M. Kada a décrit la composition de la flotte pêchant en méditerranée d'environ 623 unités, composées de 57 % de palangriers, 24 % de sardiniers et 19 % de chalutiers à laquelle s'ajoutent environ 2,600 unités de pêche artisanale. Soit une production moyenne de 30. 000 tonnes/an, dont 50% des petits pélagiques; quant à la production des espèces demersales elles représentent 40% soit 45% en chiffre d'affaires.

Pour la pêche des grands pélagiques, et qui cible en particulier l'espadon, la production est de l'ordre de 1,300 tonnes/an, soit 4,3% alors qu'elle estimée à environ 28 % en chiffre d'affaires.

Conclusion:

Des mesures de conservation assurant la pérennité de cette richesse biologique ont été prises par le Département de Pêche, le Maroc ayant adhéré à la CGPM dans l'objectif d'une gestion concertée des ressources halieutiques, entre les différents pays de la Méditerranée;

Néanmoins d'autres efforts dans ce sens restent encore à déployer, notamment concernant l'application stricte des recommandations et des mesures d'aménagement spécifique à la Méditerranée par les propres pêcheurs qui doivent contribuer activement à l'autogestion des stocks aussi faudrait-il démultiplier de telle manifestations scientifiques telles les journées des pêches responsables organisé par AGIR et IPADE et animée conjointement par le Département de Pêche, les Institutions de Recherche, le secteur professionnel et les ONGs.

SITUACIÓN ACTUELLE DE LA MER MEDITERRANEE ET DE RESSOURCES MARÍTIMES

M. Houssine Nibani, AGIR

M. NIBANI a donné une vision globale sur la situation actuelle de la mer méditerranée par rapport à l'exploitation des ressources marines, la pollution, les écosystèmes marins et la biodiversité.

Il a exposé des éléments d'information sur le contexte halieutique, requérant des stratégies et des aménagements vis-à-vis des enjeux macro-économiques.

- En terme de pollution il a souligné le caractère oligotrope de la Méditerranée qui est de plus en plus mésotrope, d'où la nécessité d'appliquer des stratégies de dépollution
- Les enjeux d'ordre biologique, écologique et socio-économique des ressources halieutiques de la Méditerranée dont :
 - L'état des stocks halieutiques transfrontaliers chevauchants et/ou partagés:
 - Parmi elles les stocks pélagiques pleinement exploités
 - les stocks demersaux surexploités.
 - Le contexte macro-économique :
 - Ecart importants des niveaux de développement économique au sein des pays de la région
- Caractéristique de l'activité de pêche en Méditerranée très variable d'un pays à un autre
 - Faible niveau de qualification des pêcheurs,
 - Age moyen élevé,
 - Contraste pêche côtière et de la pêche industrielle etc.

Conclusions :

M. NIBANI a conclu sur la nécessité de la prise en considération des spécificités de la pêche en Méditerranée lors de la définition des stratégies d'aménagement des pêcheries aux niveaux des plans nationaux ainsi que dans le cadre de la coopération régionale. L'importance de l'amélioration des connaissances sur la pêche côtière pour améliorer l'aménagement des pêcheries, notamment à travers la coopération et l'échange régional spécialement en expériences novatrices, déjà entamé par AGIR telle la diversification des ressources à travers le tourisme de pêche ou la reconversion des techniques de pêches illégales à travers des fonds roulants.

SITUATION DE LA PECHE COTIERE DANS LA REGION D'AL-HOCEIMA

Youssef Elghoulam: Ingénieur Halieutique de la Délégation des Pêches Maritimes Al Hoceima

M. Yousseff ELGHOULAM , a initié sa présentation en décrivant les limites de la circonscription d'Al Hoceima et les ports y figurant. Il a introduit les points suivants:

- La Répartition de la flotte active dans la circonscription maritime d'Al Hoceima
- La Production de corail rouge dans la circonscription maritime d'Al Hoceima qui s'élève à 213,5 kg en 2008.
- La population maritime active en 2005 qui est de l'ordre de 3,650 marins dont 2,100 marins sont embarqués à bord des unités de la pêche côtière et 1,550 à bord des canots de pêche artisanale soit environ 3,14 % de la population maritime nationale active.
- Débarquements de pêche :
 - Au cours de l'année 2008, les débarquements enregistrés par l'Office National des Pêches d'Al Hoceima se positionnent à plus de 11,566 tonnes pour une valeur de plus de 115 millions de dirhams enregistrant une diminution de l'ordre 16,26 % en poids et une diminution de 2,41 % en valeur par rapport à l'exercice 2007 (Port d'Al Hoceima et de Cala Iris).

Il a ensuite décrit la formation maritime qui se déroule au niveau de la circonscription au sein de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Al Hoceima qui contribue dans:

- La formation initiale
- La formation socioprofessionnelle maritime
- La sensibilisation à l'amélioration des connaissances théoriques et pratiques d'une fraction de pêcheurs
- Il a cité les services de sécurité de soins prodigués à l'ASP d'Al Hoceima notamment le rôle de Recherche et sauvetage des vies humaines en mer vedette de sauvetage « RIF »

Conclusion: L'interprétation de ces chiffres démontre la particularité du secteur du pêche dans la zone d'Al Hoceima tel la production du corail rouge et surtout le grand rôle socio-économique du secteur de pêche comme sources presque unique de revenus des habitants de cette ville ceci se traduit aussi par une tradition gastronomique essentiellement de source ichtyologique d'où la nécessité de préserver ces ressources.

**PROBLEMATIQUE DE LA PROFESIÓN DE PECHE ARTISANAL DANS LE MEDITERRANÉE
MARROCAINE**

M. Najib Afrass, Secrétaire général de la coopérative Temsaman de pêche artisanal
(comune).

La commune rurale de Aoulad Amghar est une zone isolée avec petites locations de pêche dans la province de Nador. Sur 16 kilomètres de la côte se trouvent 12 sites de pêche artisanal avec 151 bateaux et 500 pêcheurs (Boujibar y Tandit y sont les plus représentatifs). Une journée de pêche comprend 15 heures de travail estimé à 10 euros.

Les problèmes du secteur dans la région sont:

- L'insuffisance des infrastructures
- Les ressources de la mer sont très limitées, principalement à cause de la surexploitation due à la pêche illégale et la pollution par les rejets en mer
- La faiblesse des revenus essentiellement dues aux coûts très élevés des apports. En outre, le manque d'entretien et de l'absence d'un circuit de commercialisation du produit de pêche, influe très négativement sur le rendement du secteur.
- La désorganisation du secteur: les pêcheurs artisanaux ne sont pas assez bien représentés au niveau des institutions faute de présence de cooperative a titre indicatif.
- La marginalisation sociale du secteur

Conclusion:

La pêche artisanale constitue un atout considérable pour un développement durable dans la commune rurale d'Aoulad Amghar. Aussi, il est crucial de renforcer les actions déjà menées par les différents acteurs (administration, ONG et les propres pêcheurs) pour chercher les solutions aux problèmes précités sous forme d'actions concrètes.

M. Mohamed Tnibar, Président du Réseau des Associations de Pêche Artisanal de la
Méditerranée Marocaine

M. Tnibar a intervenu pour compléter la présentation de M. Afrass en nous donnant une vision plus générale sur la problématique de la pêche artisanale par rapport à l'ensemble de la côte Méditerranée marocaine. Il a conclu qu'il serait très constructif de tracer une stratégie nationale pour remédier à toutes ces lacunes tout en mettant à profit le caractère socio-économique du secteur de la pêche artisanal au Maroc spécialement dans la zone méditerranéenne.

APRES MIDI DE LA PREMIERE JOURNEE: GROUPES DE TRAVAIL voir "Annexe A"

La démarche participative proposée a permis aux groupes de travail de l'après midi un bon inter échange parmi les parties prenantes sur le thème du développement durable dans le domaine de la pêche au niveau de la Méditerranée à travers:

- Information/connaissance
- Sensibilisation/prise de connaissance
- Identification de problèmes/recherche de solutions pour une réflexion stratégique au sein de chaque groupe selon les thématiques suivantes:

Group A: Législation de pêche
Animateur: Larbi Sbaï, DPM

Group B: Pêche versus conservation des ressources marines:
Animateur: Alain Jeudi, IUCN

Group C: Amélioration du rendement de la pêche

- Techniques de pêche
- Commercialisation des produits

Animateur: ZAHRI Yassine, INRH

Voir déroulement de ces ateliers et les recommandations de chaque groupe dans l'annexe A

Atelier 2: 26 Juillet, JOURNEE DE RECHERCHE ET D'ELABORATION PARTICIPATIVE SUR LES ALTERNATIVES D'AMERLIORATION

Les présentations de la deuxième journée ont servi de base pour la mise en relief des perspectives afin d'élaborer à travers l'analyse, les alternatives d'amélioration sous forme d'actions concrètes voir annexe B.

Projet PARGO et des actions exécutées par AGIR et IPADE dans le domaine de la pêche
Pablo Perez Nievas; coordinateur de projets de IPADE a Al-Hoceima

La présentation de M. Perez Nievas; a traité les points suivants:

- L'appui aux secteurs de la pêche artisanale de la part de IPADE et de ses partenaires locaux AGIR et ADL- Chefchaouen en méditerranée marocaine
- La vulnérabilité du secteur de la pêche artisanale et la situation alarmante des ressources halieutique
- Le rôle des actions pilote dans le changement des situations actuelles et l'importance de leurs démultiplications.
- L'option prioritaire de IPADE et ses partenaires de travailler avec les secteurs de la pêche artisanale
- Une analyse des principaux problèmes affectant la pêche artisanale dont:
 - La diminution alarmant de ressources sur exploitation et pêche illégale; insuffisance des revenus du secteur
 - La marginalisation sociale et politique du secteur: infrastructures très faible et l'absence de couverture social.
- L'objectif principal est d'augmenter les bénéfices du produit de pêche en préservant l'effort de pêche
- IPADE et ses partenaires travail dans les secteurs des pêches artisanales en Maroc depuis 2005
- Deux projets de coopération, plus une étude socio-économique ont été réalisée.
- Bayeurs de fonds: AECID, Junta de Castilla-la Mancha y fundación ICO
- Projets Actuelles: convention IPADE-AGIR ADL-Chefchaouen (Lignes Pêches Artisanales
- Création du réseau d'association et de l'union de coopérative de pêche artisanale

Conclusion:

IPADE et ses partenaires visent l'autopromotion du secteur de pêche artisanale spécialement au niveaux de la commercialisation du produits de pêche à travers le renforcement du tissu associatif en complémentarité avec l'effort effectué par l'état au niveaux des infrastructures portuaires.

Réflexion sur l'application de la législation des pêches maritimes au Maroc

Larbi Sbai; Conseiller du Secrétaire général du département de la pêche maritime

Mr. Sbai a essayé de donner un aperçu sur les difficultés d'application de la législation maritime à travers un diagnostic entre force et faiblesse du secteur.

FORCES DU SECTEUR

1. Puissance halieutique avec une forte population maritime
2. Une flotte importante avec un réseau portuaire important
3. Un circuit commercial performant

FAIBLESSES DU SECTEUR:

1. Faiblesses d'ordre institutionnel
 - a. Département de pêche maritime trop grand pour être gérée par le ministère d'agriculture
 - b. Une capacité institutionnelle qui serait à même de résoudre les problèmes
 - c. Stratégie incohérente due à la dualité dans la gestion du secteur de la pêche au niveau institutionnel
2. Faiblesses d'ordre juridique
 - a. Grand difficulté pour la mise en application du Code de pêche responsable
 - b. Grand difficulté pour la mise en application des circulaires ministérielles pour la réglementation du secteur de la pêche: Lenteur...

Conclusion:

Grand besoin d'instauration d'une stratégie qui prendra en charge la structuration du secteur de la pêche au niveau de la restructuration de la flotte, et celle du circuit de commercialisation, jusqu'à la consommation des produits de la pêche. Une meilleure cohérence au niveau de control pour une gestion plus adéquate entre les contraintes économiques et écologiques.

La gestion du milieu marin: aires marines protégées; réserves de pêche et autres options

Mr. Alain Jeudi de Grissac, IUCM Med

Mr. Jeudi a initié sa présentation par la définition des aires marines protégées comme un espace géographique clairement défini, reconnu et géré efficacement pour assurer la conservation de la nature, les services éco-systémiques et les valeurs culturelles avec qui sont associés.

Il a montré les bénéfices d'une AMP:

- Protéger les biens et les services offerts pour l'écosystème.
- Protéger les SPS en particulier
- Le rôle des réserves marines dans le recrutement des espèces et la dispersion larvaire
- Le rôle de la mise en réseau des AMPs dans la rendement et l'efficacité de la coordination et l'échange du savoir faire au matière du forme novatrice de protection.

Aussi il a conclu sur l'importance du réseau des AMP pour favoriser une participation rétroactive de tous les partenaires se basant sur le savoir local, centrale et scientifique o le "réseau AMP" pour une gestion intégré des ressources selon une approche éco-systémique.

ACTIONS POUR LA PROMOTION DE LA COMMERCIALISATION ET VALORISATION DES PRODUITS DE PECHE ARTISANALE

Yassine Zahri, Economiste des pêches
Centre Régional de recherche halieutique

Mr. Yassine a initié sa présentation en affirmant que plusieurs actions de promotion et de la commercialisation et la valorisation des produits du pêche artisanal sont déjà entamées par le Département de la Pêche Maritime et l'ONP.

Il a ensuite cité quelques activités telles:

- Les activités de pêche dans le PNAH et commune OULED AMRAR en décrivant les engins de pêche et les produits débarqués
- Un schéma du circuit de commercialisation des produits de pêche artisanal

Il a ensuite présenté les atouts des produits de pêche artisanale:

- Produit diversifié, frais de valeur commerciale importante
- Une grande partie destinée à l'exportation principalement vers l'Espagne
- Proximité de ce marché potentiel
- Produit assurant la sûreté alimentaire en protéines saines d'origine animale

CONTRAINTE POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE PECHE ARTISANALE

- Manque d'organisation des pêcheurs suite aux faibles quantités débarquées et le marché oligopsonne
- Inexistence d'infrastructures de base et de pêche notamment celles de la commercialisation et des conditions d'hygiène.

M. Zahri a conclu sur la nécessité d'une meilleure organisation des secteurs de pêches artisanales en renforçant les coopératives en terme de formation et la mise d'un circuit de commercialisation par la promotion de la consommation.

Thème des nouvelles approches de pêche durable chez les pêcheurs

M. Antonio García-Allut, Fondation Lonxanet

M. García-Allut, a introduit sa communication en résumant les expériences qui se sont déroulées au niveau de la Galicie notamment la zone de Lira , s'agissant d'une expérience de cogestion entre les propres pêcheurs qui ont postulé des autorités administratives la création d'une réserve marine proposée par les propres pêcheurs , ils ont ainsi créé un comité représenté par quatre membres des pêcheurs de plusieurs cofradias "Coopérative" et le même nombre appartenant à l'administration de tutelle.

Ils ont par la suite sollicité des chercheurs de l'Université de la corona pour faire les études nécessaires afin de créer en concertation des zones de pêche rotatoire désignant ainsi les zones de pêches, mais aussi basée sur les données scientifiques pour assurer la durabilité des actions de pêche.

Au niveau de la commercialisation, il a été désigné un système de vente Lonxanet afin d'assurer la stabilité des prix de vente pour la coopérative de pêche:

- Projet de participation de la cofradia dans la commercialisation de son produit de pêche :
 - 50% de fonds propres "Cofradia"
 - 50% de fonds privés
 - Création d'une entreprise pour la vente du produit de pêche à travers l'Internet et au détail
- D'autres activités de diversification des revenus tel le tourisme de pêche ont été créés pour palier à l'effort de pêche, tout en renforçant la cogestion de la ZMP.
- Des compromis avec l'administration de tutelle ont été menés afin de rendre possible le débarquement des touristes au sein des bateaux de pêche par simple communication des passagers via un fax

En conclusion M. Allut-Garcia a insisté sur l'interface utile créée entre les propres pêcheurs, les universités, les ONGs et l'administration afin de rendre possibles des actions assurant la cogestion des zones marines pour une autopromotion du secteur de la pêche artisanale en tant que axe primordial pour un développement local.

DEUXIEME JOURNEE GROUPES DE TRAVAUX APRES MIDI "VOIR ANNEXE B"

La séance de l'après midi a réuni les participants en trois groupes chacun ayant pris connaissance durant la matinée d'une vision diagnostique prêtée par l'expert de chaque thématique ainsi chaque groupe s'est focalisé sur l'élaboration des actions concrètes applicable selon les étapes proposées à titre indicatif comme suit:

- L'identification des Actions prioritaires
- La recherche de solutions selon les trois groupes de thématiques suivants
- La formation d'un comité de suivi des actions prioritaires à partir de chaque groupe

" Voir déroulement de ces ateliers et les recommandations de chaque groupe dans l'annexe B"

CONCLUSION GENERALE

Si on se base sur les conclusions de chaque intervenant lors des deux journées on remarquera une concordance parfaite entre ces mêmes conclusions et les recommandations correspondantes par rapport à chaque thématique de la première journée, ces recommandations issues des groupes thématiques ont constitué un vrai challenge pour leur mise en application.

Ainsi s'avère l'importance de l'atelier de la deuxième journée dont les groupes thématiques ont été contraints à formuler des actions concrètes et pratiques, en convergence avec les conclusions des présentations et des recommandations antérieures respectives aux alternatives thématiques élaborées. En effet ceci a largement contribué à la mise en évidence des nécessités et des différentes aspirations des communautés des pêcheurs, concordant avec les avis des experts.

Aussi, ces journées ont-ils largement contribué à raccourcir les distances d'ordre didactique du haut "politique nationale du secteur de la pêche" et celui fonctionnel du bas "vie quotidienne des pêcheurs", ils ont donc constitué un vrai laboratoire de formulation d'une stratégie basée sur la vision réelle des propres pêcheurs qui pour une fois, ont eu la chance de travailler en concertation selon une approche systémique profitant du brassage émanant de l'expertise des propres pêcheurs, cadres locaux, nationaux et internationaux chacun dans ses propres compétences.

On notera le point de vue du Ministère de la pêche sur le grand besoin d'instauration d'une stratégie qui prendra en charge la structuration du secteur de la pêche au niveau de la restructuration de la flotte, et celle du circuit de commercialisation, jusqu'à la consommation des produits de la pêche. Une meilleure cohérence au niveau de control pour une gestion plus adéquate entre les contraintes économiques et écologiques.

IPADE et AGIR visent la rénovation du secteur de pêche artisanale spécialement au niveaux de la commercialisation du produits de pêche à travers le renforcement du tissu associatif en complémentarité avec l'effort effectué par l'état au niveaux des infrastructures portuaires.

Un tel processus ne peut se réaliser que grâce à la coopération étroite entre les différentes parties prenantes, notamment les organisateurs de cet atelier AGIR et IPADE qui sont d'autant plus convaincus de l'utilité de leurs efforts assidus en terme de sensibilisation, de participation, de formation à travers des actions et projets innovants basées sur les recommandations et les actions des propres pêcheurs artisanaux, leur permettant ainsi d'acquérir les instruments appropriés à la co-gestion des ressources, au fur et à mesure qu'ils s'approprieront des démarches concrètes visant l'autopromotion et la valorisation du secteur de la pêche artisanale en tant que vrai moteur du développement équilibré local au sein de la Méditerranée marocaine.

Annexe A

APRES MIDI DE LA PREMIERE JOURNEE: GROUPES DE TRAVAIL

La démarche participative proposée a permis aux groupes de travail de l'après midi un bon inter échange parmi les parties prenantes sur le thème du développement durable dans le domaine de la pêche au niveau de la Méditerranée à travers:

- Information/connaissance
- Sensibilisation/prise de connaissance
- Identification de problèmes/recherche de solutions pour une réflexion stratégique au sein de chaque groupe selon les thématiques suivantes:

Group A: Législation de pêche
Animateur: Larbi Sbaï, DPM

Group B: Pêche versus conservation des ressources marines:
Animateur: Alain Jeudi, IUCN

Group C: Amélioration du rendement de la pêche

- Techniques de pêche
- Commercialisation des produits

Animateur: ZAHRI Yassine, INRH



PREMIERE JOURNEE GROUP A: Législation de pêche:

Animateur: Larbi Sbai

Etant donnée la complexité du sujet légal et institutionnel concernant spécialement le secteur de pêche les membres du groupes législation pêche ont profité d'une mise en niveau grâce a l'expert national Mr. Larbi Sbai en la matière pour élaborer des recommandation par rapports au point les plus urgents du code de conduite pour une pêche responsable au niveau de la méditerranée marocaine notamment:

- Promotion de la pêche comme stratégie de sécurité alimentaire
- Promotion de la recherche et des stratégies de commercialisation
- Promotion de la collaboration avec les pays en voie de développement aux sujets de la pêche
- Proposition des principes de gestion pour une pêche soutenable

Recommandations:

Le partage de la connaissance et du savoir faire, au seins de la communauté des pêcheurs, notamment par le biais du service technique en terme de:

- Activités de sensibilisation et d'éducation en matière de législation sur le thème de la pêche
- Renforcement du cadre légal des associations afin de permettre une meilleure gestion technique et financière notamment via la création de coopérative (cadre légal de gestion économique)
- La mise en réseau des associations et des coopératifs des pêcheurs
- La mise en place d'un circuit légal commercialisation local et ou d'exportation
- Renforcer le cadre légal et institutionnel pour une cogestion
 - Voir autogestion des espaces et des ressources:
 - réserves de pêche volontaires
 - établissements participatifs de quota
 - réglementation des engins de pêche

GROUP B: PECHE VS CONSERVATION



Thématique: LA PRODUCTION EST UNE REPONSE A LA DEMANDE DANS UN MARCHÉ GLOBAL (ET LOCAL)

Point fort:

L'accroissement de l'effort de pêche est positif à court terme.

Point faible:

Eroulement des stocks par l'effort de pêche à long terme pour certaines espèces.

Recommandations:

- Améliorer la réglementation
- Adapter une stratégie spéciale pour gérer de manière différentielle la pêche artisanale et la pêche semi-industrielle
- Rechercher et mettre en œuvre une stratégie concernant la gestion de: l'aquaculture, les réserves marines de pêche "récifs artificiels"

Thématique: REDUCTION DE L'EFFORT DE PECHE

Point fort:

- Le Maroc a une bonne connaissance des ressources embarquées.
- La réduction va permettre un renouvellement des stocks mais positif à moyen/long terme
- Le repos biologique est un outil pour gérer l'exploitation des zones marines considérées.

Point Faible:

- Les contrôles sont aléatoires
- La réduction va permettre un renouvellement des stocks mais aura un impact économique négatif à court terme.
- Grand coût économique pour l'état

Recommandations:

- Réglementation et les contrôles
- Implication des pêcheurs en la gestion
- Réduction progressive dans la durée 20-25 ans
- Redéploiement de l'effort de pêche

Thématique: *PROMOTION L'AUTOGESTION OU LA PARTICIPATION DES PECHEURS:*

Point fort:

Les pêcheurs demandent :

- repos biologique
- interdiction de certaines techniques
- Les objectives sont souvent spécifiques

Point faibles :

- Les demandes des pêcheurs étaient parfois basées sus des données biaisées
- Le niveau de conscience est insuffisant
- Analphabétisme
- Manque d'organisation

Recommandations:

- Promotion de la mise à niveau des pêcheurs, formation et sensibilisation
- Promotion participation pêcheurs/administration pour un consensus sur un plan d'aménagement des pêches.
- Amélioration de l'organisation des pêcheurs artisanaux

Thématique: *Aquaculture*

Point fort:

- Réduction de la pression sur le milieu

Point faible:

- Compétition au niveau du prix du poisson provenant de la pêche

Thématique: *CONSERVATION DES ESPECES*

Point fort:

- Approche éco systémique plus favorable que celle sur une seule espèce

Point faible:

- Conflit pêcheries cétacées

Recommandations :

- Réglementer trafic maritime
- Contrôle pêche illégale
- Prévention de la pollution

Thématique : *CONSERVATION DES ESPACES*

Point fort:

- Existence d'un parc national (mer)

Point faible:

- Absence de mise en œuvre
- Absence de loi des aires marines protégées

Recommandations;

- La mise en application d'un plan de gestion des aires marines protégées

GROUP C : Amélioration du rendement de la pêche

- Techniques de pêche
- Commercialisation des produits



Thématique: *Techniques de pêche*

Point fort:

- Existence de différentes techniques de pêche a l'échelle nationale
- Existence de gisement de bivalves dans différentes régions méditerranéennes et des zones potentielles pour leur élevage

Point faible:

- Les outils de pêche sont trop ancienne et nécessitent une adéquation
- Manque d'expérience et des échanges entre les différentes communautés des pêcheurs

Recommandations:

- Modernisation des techniques et les engins Utilisation de GPS, sonneur, sonneur des palangres
- Organisation de un atelier pour l'échange d'expériences existante au niveau régional, national et même internationale
- Mener des études de classement de zones de salubrité pour autoriser l'exploitation dont devrait bénéficier les pêcheurs artisanaux.

ANNEXE B

DEUXIEME JOURNEE GROUPES DE TRAVAIS APRES MIDI

La séance de l'après midi a réuni les participants en trois groupes chacun ayant pris connaissances durant la matinée d'une vision diagnostique prêtée par l'expert de chaque thématique ainsi chaque groupe s'est focalisé sur l'élaboration des actions concrètes applicable selon les étapes proposées à titre indicatif comme suit:

- L'identification des Actions prioritaires
- La recherche de solutions selon les trois groupes de thématiques suivants
- La formation d'un comite de suivi des actions prioritaires à partir de chaque groupe

Group A: Perspectives d'application de la législation de pêche **Animateur: Larbi Sbai**

Les recommandations issues de l'atelier du Groupe A de la journée précédente Législation de pêche "Annexe A" suivies de la présentation de M. Sbai concernant la réflexion sur l'application de la législation des pêches maritimes au Maroc ont été mise a profit à ce même groupe afin de concerter sur les actions concrètes pour une mise en application des précédentes recommandations lors d'un débat marathonien.

On rappelle que M. Sbai est le conseiller du ministre à la matière de législation de pêche maritime et de ce fait; sa présence a considérablement inversé les rôles du bas ver l'haut.

Aussi, les démarches pour chaque recommandation nécessitent expressément la création et la mise en œuvre d'organe multipartite pluri disciplinaire pour chaque projet concernant le secteur, qui doit se réunir fréquemment dans un période déterminée. Tels:

Créations de: Comités de suivi locaux et centraux
Service de littoral
Cellule de dialogue avec professionnels
Cellule de liaison avec les chambres
Cellule de coordination avec les DPM
Cellule de validation des statistiques

Indicateurs: Fréquence de réunion,
Nombre de recommandations
Nombre d'application de recommandations

En conclusion; le groupe s'est mis d'accord sur le même principe par rapports à la mise en application sur le plan légal et institutionnel de toutes les recommandations des autres groups B et C.

GROUP B: Pêche versus conservation des ressources marines
Animateur: Alain Jeudi, IUCN

Les recommandations de group B lors de la première journée "annexe A" se sont fait consolider par les aperçues issues de présentations en terme de mise en application sur le sujet de la pêches versus conservation des ressources marines, la présence d'experts en la matière a niveau national INRH et international IUCN, Alain Jeudi/fondation Lonxanet, Antonio Garcia Allut.

Ont permis de réaliser un canevas d'actions rigoureuses et judicieuses pour l'amélioration de la réglementation tel:

- L'instauration du commission pluri multi partîtes pluri disciplinaire pour reconsidérer le statu de la pêche artisanale par rapports a celui de la pêche semi industrielle
- Le renforcement du thème de la conservation en cherchant à mettre en œuvre des programmes d'application alternatifs pour l'appui du thème de la aquaculture de manière durable
- La recherche des partenaires et des moyens financiers pour la mise en place de récifs artificiels notamment comme moyenne de renforcement de la protection des réserves marines vis-à-vis de la pêche illégale (chalut)
- La mise en application d'une réglementation rigoureuse et un contrôle permanent par les autorités compétentes notamment par la création d'une police maritime et spécialement par l'implication des propres pêcheurs dans l'autogestion des zones de pêches et des stocks
- Le redéploiement de l'effort de pêche à travers les programmes à identifier dans des projets de la coopération internationale
- La promotion de la participation des pêcheurs/administration pour un consensus sur un plan d'aménagement du secteur dans des actions prédéfinies par les différentes parties prenantes
- La mise à niveau des pêcheurs en matière de formation et de sensibilisation à travers l'organisations des pêcheurs artisanaux par le biais des programmes nationaux, notamment dans les projets et conventions avec les parties concernées
- L'instauration d'une réglementation du trafic maritime spécialement au niveau des espaces marins protégés
- L'instauration de lois spécialement pour les aires marines protégés prédéfinissant les rôles et les acteurs dans une approche eco-systémique

GROUP C: Amélioration du rendement de la pêche.

Techniques de pêches pour améliorer les points faibles les membres de group ont proposé des actions concrètes en terme de technique de pêche:

- Mise a profit de programme d'aide financière national tel IBHAR dans des projets complémentaires de coopération afin de rendre possible l'appui en matérielle tel matière de sécurité maritime: GPS, radio VHF, sonde et matériel de sécurité et matériel de pêche etc.)
- Mise en application d'un programme de formation sur le sujet des pêches en concertation entre les associations; les coopératives, les institutions de tutelles et les ONGs thématiques
- Renforcement les structures des secteurs de la pêche depuis l'approvisionnement jusqu'à la commercialisation à travers des programmes rigoureux en concertation multipartite
- Réduire les difficultés administratives dans l'action de pêche artisanale spécialement pour l'activité nocturne " Résultat obtenu illico après la diffusion en émission Radio (destinée aux pêcheurs) pendant le troisième jour de cet atelier

Pour renforcer les points forts le group a proposé les actions suivantes :

- Appui l'inter échange des expériences en matière de techniques de pêche artisanale au niveau régionale, nationale et international à travers la démultiplication des projets en cours
- L'octroi aux pêcheurs des artisans des autorisations d'exploitation de la richesse des mollusques
- L'octroi aux pêcheurs artisans des autorisations de la macro commercialisation dans l'union de coopérative des pêcheurs artisans (UCPA)
- Appui à la commercialisation des produits à travers:
 - o Le renforcement et regroupement des pêcheurs, des coopératives et de l'union de coopératives
 - o Assurer un bon traitement de poisson dans les bateaux
 - o Garder la fraîcheur du poisson (le poisson doit être livrer frais)
Faire des campagnes de sensibilisation pour encourager la consommation du produit de pêche au niveau national

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS



ORGANISATEURS

NATIONAUX

AGIR : Association de Gestion Intégrée des Ressources

Nibani Houssine
Président
Tél: 06.62.02.45.03
Fax : 0539 84 0009
Courrier: agirnibani@gmail.com

Abdelouahed KAIKAI
Trésorier
Tél: 0662 06 05 62
Fax : 0539 84 0009
Courriel: kaikazir@yahoo.fr

AFRASS Najib
Cordinateur convention
Tél: 066 67 55 736
Fax : 0539 84 0009
Courriel: anaji@hotmail.com

Hassane HAJJAJI
Tél: 0539 84 009
Fax : 0539 84 0009

INTERNATIONAUX

IPADE /AL Hoceima

Pablo Perez-Nievas
Coordinateur projets al Hoceima
Tél: 06.61.48.77.13
Fax : 0539 84 0009
Courrier: marruecos.pesca@fundacion-ipade.org

IPADE /Madrid

Beatriz Pozuelo
Direction Ipade Madrid
Courriel: bgarcia@fundacion-ipade.org

IPADE Chaouen

Thomas Thouroude
Tél: 06 54 45 87 90
Courriel: thomas.thouroude@gmail.com

IPADE/ Chaouen

Hugo Aristizabal
Coordinateur Convenio
Tél: 06.62.58.65.41
Courriel: marruecos@fundacion-ipade.org

PARTENAIRES

ADMINISTRATIONS ET INSTITUTIONS

Departement de Pêche Maritime /Rabat

SBAI LARBI
Conseiller du Secrétaire General
Tél:0661 89 56 56
Courriel: larbisbai@yahoo.fr

D.P.M Délégation de Pêche Maritime Al Hoceima

Youssef El Ghoulam
Tél: -----
Courriel: -----

D.P.M Délégation de Pêche Maritime Al Hoceima

Hicham Ouyahia
Tél: 0666 43 90 86
Courriel:hicham.ouyahya@mpm.gov.ma

Wilaya Taza-Al Hoceima Taounate

BOUDASDIT A.Rachid
Service Environnement
Tél: 066 135 31 83
Courriel:Rac-provi@hotmail.com

INRH NADOR : Institut National de Recherches Halieutiques

OMAR KADA
Vice directeur INRH Nador
Tél: 06.67.02.15.56
Courriel: inrhomarkada@yahoo.fr

INRH NADOR :

Yassine ZEHRI
Economiste des pêche
Tél: 05 36 61 251
Courriel: yassinezehri@hotmail.com

INRH Tanger :

SAID BENCHOUCHA
Tél: 0662 60 07 444
Courriel: bench2468@yahoo.fr

INRH Tanger :

ABID Nouredine
Tél: 0663 70 88 19
Courriel: abid.n@menara.ma

Eaux et Foret "Parc National Al Hoceima "

MAAMAR Adil
Tél:
Courriel:

ITPM : Institut des Technologies de Peche Maritime

BOUDRA Rachid
Tél: 066 86 88 405
Courriel: -----

COMMUNES MUNICIPALITES

Municipalité Al Hoceima

BEN TOUHAMI Ahmed
Tél: 06.61.28.11.15
Courriel: hafid.be@hotmail.com

COMMUNE RURALE Oulad Amghar

Mohamed El Abdelaoui
Tél: 0655 05 86 38
Courriel: sifaao@hotmail.com

ORGANISATIONS ET INSTITUTS INTERNATIONAUX

IUCN Med

JEUDY DE GRISSAC Alain
Tél: 00 34 693 813 972
Courriel: lainjeudi@iucn.org

FONDACION LONXANET

ANTONIO G; ALLUT
Tél: 0669899187
Courriel : agnaat@terra.es

SEO BIRDLIFE

Imad CHERKAOUI
Tél: 0662 38 33 31
Courriel: icherkaoui.seo@seo.org

ACTLC

MAJJOUT Rachid
Tél:0668 59 95 91
Courriel: rmajjout@actlc.org

ASSOCIATIONS ET COOPERATIVES DES PECHEURS

Association des Armateurs à la pêche côtière

BEN HAMMOU Badreddine
Tél: 06.64.14.96.88
Courriel: calabonita51@ hotmail.com

A.A.M.P.A : Association Artisanale des Marins Pêcheurs Al Hoceima

EL HADDOUTI El Houssain
Tel : 067 17 9 04 76

Association Mar Chica/Nador

MIMOUN Mohsine
Tél:0662 19 06 84
Courriel:

Association Mar Chica/Nador

Sallam ALHYANI
Tél:0662 19 06 84
Courriel:

Association OUIFAK /Nador

CHEMLAL Hamid
Tél: 0667 24 65 53
Courriel:

Coopérative TEMSAMANE

Said MAKAN
Tél: 067 711 54 13
Courriel: cooptem@yahoo.fr

COOPERATIVE ALAMANA/ Tetuan

ABDELHAY BAKKALI
Tél:06776 88 776
Fax: 0539670972
Courriel: -----

COOPERATIVE MIDI TANGER

CHABAR Med Bachir
Tél: 066 136 23 20
Courriel: -----

COOPERATIVE TIGISSAS

MKADDEM Mustapha
Tél: 066 816 98 74
Courriel: -----

COOPERATIVE CHMAALA

MAYMANI Med
Tél: 06 66 69 03 06
Courriel: -----

ASSOCIATIONS NATIONALES

ADL/CHEFCHAOUEN

Dalila El Harras
Tél: 05.39.98.86.60
06.65.45.09.14
Courriel: dalila_harras@yahoo.fr

Association de développement

ABAKOUY Med
Tél: 0662 10 11 18
Courriel: -----

Association AFRASS

OUAZZANI Mohsine
Tél: 0618 04 64 87
Courriel: -----

JORUNALISTES ET PRESSE

JOURNAL ALKHOUZAMA/RADIO RIF

Mohamed El Bakkali
Tél: 06.66.11.24.28

MAP : Maghreb Agence Press

Salah BAKKARI
Tél: 06 61 13 24 133
Courriel: s.baqqari@yahoo.fr

Journal AL Khouzama

Mohamed MOUHA
Tél: 066 52 84 111
Courriel: mouharif@yahoo.es

Journal Asdae RIF

EL HAOUZI Med
Tél: 06 15 77 35 04
Courriel:

RTM Radio Tanger
Emission Rijal Allayl

PATRONS SECTEUR PECHE

Patron Pêche

Abdelhay El OMARI
Tél: 0676 3868 71
Courriel: Rac-provi@hotmail.com

Patron Pêche Sardinier

Hassan BENKADDOUR

Tél: -----

Courriel:-----

Patron de pêche Palangrier

MAKRANE Mohamed

Tél: 0655051084

Courriel:_____

Port Al Hoceima

BENCHERQUI Seddik

Tél: 0661 58 85 13

Courriel:-

ETUDIANTS et clubs Education Environnementale

CLUB Environnement AGIR

Anas BENALI

Tél: 0666200513

Courriel: -----

Imad BOULAKJAR

Tél: 0666200513

Courriel: -----

Etudiant

IMAD Nahas

Tél: 0652396120

Courriel: sifaao@hotmail.com

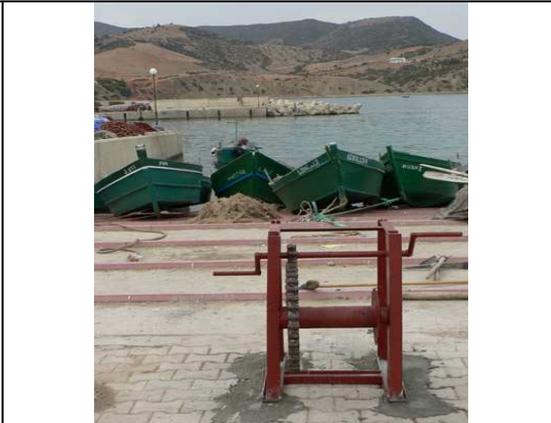
Etudiant

SAID HAZAZI

Tél: -----

Courriel: _____

Annexe C : Visite de Terrain

	
<p>Visite du Port de Cala Iris</p>	<p>Dotation De manivelle projet antérieur</p>
	
<p>Réunion spontanée entre représentants de 3 coopératives de la Méditerranée</p>	<p>Réunion prolongée au local de la coopérative de Cala IRIS</p>
	
<p>Port naturel de Laazib entre deux langues de laves volcaniques, discussion du choix de l'emplacement du local de la coopérative de Tamsamane</p>	<p>Port d'Al Hoceima , Absence de coopérative secteur artisanal très désorganisé</p>
	
<p>Donation du Matériel de pêche au profit de la coopérative de Tamsamane AGIR IPADE</p>	<p>Dotation d'un camion au profit de la cooperative de Tamsamane "PARGO"</p>